



- * édito / AG du mercredi 4 mars
- * mouvement social (1)
- * mouvement social (2)
- * violences / actu groupe des 9

Édito **Le tacle du Conseil d'État**

Dans sa séance du 24 janvier, le Conseil d'État a retoqué notamment l'article 1 de la loi retraites. Il y est écrit que la mise en place du système universel sera accompagné d'une revalorisation salariale pour les enseignant.e.s.

Cette annonce aurait pu calmer les intentions belliqueuses des enseignant.e.s. Sauf que le montant annoncé semble s'assécher au fil des annonces et des balbutiements.

Surtout, le Conseil d'État émet un avis sévère en démontrant que les dispositions de cet article sont anticonstitutionnelles. Le gouvernement veut passer outre. Et comme le Conseil Constitutionnel doit être saisi... Quoi qu'il en soit, le principal engagement du gouvernement vis-à-vis des enseignant.e.s n'en est pas un.

Alors, ceux-ci sont toujours vent debout et ils ont bien raison. D'autant que cette revalo était censée compenser une baisse annoncée de leurs pensions dans le système à points.

Ainsi, on n'a pas fini d'entendre parler des enseignant.e.s. que ce soit pour leurs salaires ou leurs futures pensions. Pas besoin de loi pour mettre les salaires des enseignant.e.s au niveau des autres fonctionnaires. Il suffirait de revoir les grilles salariales. Reste, cependant, à définir sur quels fonctionnaires il s'agirait de s'aligner.

On le voit bien. Sans surprise, le gouvernement joue là aussi le pourrissement et le découragement. Il promène lamentablement les opposants à sa réforme mais sa communication est mise à mal.

Les enseignant.e.s ne peuvent pas accepter cet artifice grossier.

Payer les citoyen.ne.s de mots n'est pas une marque de respect.

Alain CAZANAVE le 05/02/2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SFR-FSU Aude

Mercredi 4 mars
au lycée hôtelier Charles Cros
à CARCASSONNE

* le matin

- accueil dès 9h15
- de 9h30 à 12h
 - . examen de la situation sociale
 - . la vie et les interventions du « groupe des 9 »
 - . fonctionnement de notre section départementale



* l'après-midi, dès 14h

Nous accueillerons pour une conférence-débat deux militant.e.s de Solidaires Finances Publiques, également membres d'ATTAC :

Nathalie VAISSIERE et Frédéric FAURE

Fraude fiscale encouragée... **Qui veut la mort des Services Publics ?**

Un débat suivra la présentation de nos deux invité.e.s.

* Les pertes fiscales représentent des sommes colossales. C'est de l'argent volé par les grandes entreprises et les plus riches qui évoluent dans un contexte d'évitement de l'impôt. S'ajoutent tous les avoirs non déclarés qui se cachent dans les paradis fiscaux, y compris dans plusieurs pays européens.

Tout ceci impacte fortement les Services Publics et les moyens qui seraient nécessaires à l'éducation, la santé, le logement, les transports, la transition écologique,...

* Quelles mesures à prendre, quelles solutions ?
Trop de dépenses ? Pas assez de ressources ?...

Venez en débattre !

Nous prendrons le repas de midi
au restaurant pédagogique du lycée.

Une participation individuelle de 10 € sera demandée.

S'inscrire impérativement
avant le vendredi 28 février à :

sfr.fsu11@orange.fr
ou au 06 74 15 35 25

Pour la retraite de toutes et tous, on lutte !...

Deux mois de luttes, des engagements forts de salarié.e.s d'horizons divers

Face à la colère des opposants à sa réforme, le gouvernement entend s'appuyer sur les organisations prétendument réformistes. Après avoir cautionné la mise à mal du droit du travail (septembre 2017), accepté de s'être fait avoir sur l'indemnisation des chômeurs (novembre 2019), elles tendent l'autre joue en soutenant la retraite par points.

La fiction du retrait de l'âge pivot leur donne, enfin, le prétexte de rentrer dans le rang. Ce gouvernement se désigne un vis-à-vis syndical - les syndicats libéraux qui ne sont pas acteurs du mouvement social - et ne répond jamais aux représentants du front syndical présents dans la rue, qui reçoivent un **soutien populaire inédit**, malgré les désagréments liés aux grèves.

Aujourd'hui, on amuse les gens avec une réforme qui atteindrait profondément le montant des retraites et l'âge d'attribution. On agresse plus qu'on ne présente un projet à la négociation. Lorsque le gouvernement et le Président de la République se félicitent d'un compromis trouvé avec les organisations syndicales, cela ne concerne en réalité aucune organisation à l'initiative du mouvement social depuis le 5 décembre.

Le déficit des régimes de retraites a été entièrement créé par ce gouvernement par des mesures d'allègement de cotisations aux plus riches et par des **destructions volontaires d'emplois publics** d'où une perte de cotisations. Ce traitement des retraites n'a pour but que de préserver les gains des plus aisés et de répartir la misère entre tous les autres. Rien de durable n'en sortira, tant qu'on n'aura pas décidé de changer de logiciel politique sur le sujet de l'abondement des caisses.

Par ses choix, le gouvernement rejette le partage des richesses et enfonce un peu plus les 6 millions de chômeurs, totalement oubliés.

Dans le cadre de la réforme, la valeur de service du point n'est pas garantie et s'adaptera aux impératifs budgétaires imposés par les gouvernements. La prise en compte de l'ensemble de la carrière et non plus des 6 derniers mois pour les fonctionnaires ou des 25 meilleures années pour les salariés du régime général ne peut produire qu'un effondrement du montant des pensions.

Pas besoin d'un dessin pour la retraite des femmes et de celles et ceux qui auront eu des carrières hachées.

Seule petite avancée avec l'annonce d'un montant minimum de pension à 1 000 €.

Encore faut-il préciser que cela ne sera effectif que pour une carrière complète : quid des autres ? Et puis, que n'a-t-on pas appliqué la loi Fillon de 2003 qui contenait déjà cette disposition ? Pourquoi la répétition de cette promesse serait-elle plus crédible aujourd'hui ?

Pour mémoire, le recul des revenus des retraités allemands et suédois qui font les frais de la retraite par points, permettent d'approcher l'étendue des dégâts. Par ailleurs, les salarié.e.s belges ont refusé de s'y soumettre.

De plus, nous avons noté...

En sa séance du 24 janvier, le Conseil d'Etat, qui n'est pas un suppôt de révolutionnaires acharnés, dénonce le caractère anticonstitutionnel des propositions de rattrapage des pensions des personnels de l'Education Nationale par une augmentation salariale (plutôt primes au mérite...) et souligne l'inanité de la proclamation d'universalité. Manque de sérieux et emballement ou volonté de passer en force ?...



www.fr.clippproject.info



shutterstock · 113688954



Pour une réforme sociale des retraites

La référence au Conseil National de la Résistance est pour le moins abusive. La viabilité d'un système d'assurance maladie et d'assurance vieillesse géré par les travailleurs a été faite dans une France sortie exsangue de la guerre. C'est bien à la mise à bas de ces conquêtes que s'acharne le gouvernement Macron.

Certes, les conditions de production ont bien changé avec la mécanisation, puis avec la généralisation de l'automatisation. Le temps de travail annuel a logiquement diminué en même temps que la productivité et la production ont considérablement augmenté. Mais les inégalités s'aggravent.

La financiarisation de l'économie fait naître de gigantesques masses de revenus dont les actionnaires exigent de forts taux de rentabilité. Par le biais de l'optimisation fiscale facilitée par les lois votées par des pouvoirs au service des puissances d'argent, par l'utilisation des paradis fiscaux, elles sont bien peu frappées par l'impôt quand elles n'y échappent pas. Le CICE, le Crédit Impôt Recherche sont autant d'allègements que Macron veut accentuer et pérenniser en diminuant les cotisations.

Ce qui gonflera les revenus du capital au détriment des salarié.e.s.

Le prélèvement plafonné à 10 000 € brut par mois pour les hauts salaires, n'est qu'une incitation pour les titulaires à souscrire des assurances privées.

Le rapprochement du pouvoir avec le financier Black Rock, la décoration de la Légion d'Honneur de son représentant en France, nous éclairent sur ses intentions. Moins de recettes dans le pot commun (4,8 Milliards/an) et **plus de placements dans les fonds de pension** - beau cadeau à Black Rock.

Baisse mécanique des pensions actuelles

Pour les macronistes, le seuil actuel de 13,8 % du PIB serait le maximum à consacrer aux retraites. Des projections montrent que sous l'effet de la réforme programmée, ce seuil s'abaisserait à 13%. Et ce, alors même que le nombre de retraité.e.s va croître de 150 000 personnes par an. D'où une baisse mécanique des pensions actuelles comme futures.



Reculer l'âge de départ est un non sens quand tant de jeunes sont au chômage et que 32 % de salariés âgés de 60 ans et plus sont **hors emploi avant leur retraite**.

D'autre part, l'espérance de vie en bonne santé recule et elle est très inégalitaire suivant les catégories socio professionnelles (jusqu'à 13 ans d'écart). L'économiste Thomas Piketty avance que l'inégalité d'espérance de vie conduit les ouvriers à cotiser pour les cadres qui profiteront plus longtemps de la retraite.

Pour conclure...

Ne pas se laisser enfermer dans la problématique piègeuse telle que le gouvernement et les syndicats bien pensants nous la propose. L'âge pivot ou l'âge d'équilibre, les 12 milliards d'euros censés manquer au système actuel, sont au centre de la Conférence de Financement mise en place pour enfumer une fois de plus l'opinion et qui éloigne le débat de la question centrale : celle de la **nocivité d'un système par points**.

Pour la FSU, le gel des cotisations depuis des décennies, leur suppression partielle pour les plus riches, leur diminution,... tout cela n'est pas la solution. Le recul de l'emploi salarié, le blocage des salaires et la destruction d'emplois publics pèsent sur les montants disponibles pour les pensions et la protection sociale.

La FSU préconise l'augmentation des cotisations. Elle rappelle sa revendication de départ possible à 60 ans avec 75% du salaire des 6 derniers mois ainsi que le maintien du système solidaire par répartition conquis par nos anciens.

La FSU militera sans cesse contre la perte de recettes orchestrée par le pouvoir actuel. Elle va poursuivre son action pour s'opposer à une réforme qui vise à un appauvrissement généralisé du monde du travail.

Des améliorations peuvent être apportées au système existant. Mais avant tout travail de reconstruction, un seul mot d'ordre pour la FSU, avec les vrais acteurs du mouvement de colère qui dure depuis deux mois :

le retrait d'abord !



Violences, jusqu'aboutisme : un gouvernement radicalisé

Depuis la loi El Khomri dont E. Macron fut, dit-on, un large inspirateur, en passant par la COP 21, les mouvements sociaux sont, n'en déplaise à notre président, durement réprimés. Les gilets jaunes ne furent pas épargnés, les opposant.e.s à la réforme des retraites non plus. Les passages de manifestant.e.s, les gazages, les matraquages ne se sont pas arrêtés. Si les avocats ont été traités avec à peine plus d'égards, les pompiers eux-mêmes en furent victimes. Les attentats furent l'occasion de redéployer des lois liberticides dont l'usage a franchi le pas du seul terrorisme pour mettre à mal jusqu'au droit de manifester.

Le déni d'E. Macron ne saurait dissimuler la réalité des faits rappelés sur son blog par Frédéric Lordon*. « Ils auront matraqué des personnes âgées, frappé des handicapés en chaise roulante, tiré au LBD sur des ados, agenouillé des classes entières, lancé des grenades à l'intérieur des appartements, tué une vieille dame — et puis bien sûr visé les yeux, lancé les GLI-F4 en cloche, arraché des mains. Ils auront tout fait — la police de Macron. » Il aura fallu l'indignation de personnes peu soupçonnables de sympathie pour les opposant.e.s au régime, pour que le ministre de l'Intérieur se fende d'un discours sur le comportement peu éthique de certains policiers. Mais pour quel effet ?



Depuis le 5 décembre, le mouvement contre la réforme macroniste des retraites se poursuit. Il intègre des professions qui n'occupaient guère les chroniques sociales. Les syndicats qui se maintiennent dans l'action, dont le nôtre, sont accusés de radicalité. Radicalisés, les artistes et personnels de la culture ? Radicalisés les avocats ? Radicalisés les pompiers et les personnels hospitaliers qui faute de moyens ne peuvent assurer correctement leurs missions de service public ?

Que dire alors d'un gouvernement mis en cause par des organisations internationales pour sa manière violente de répondre aux mouvements sociaux ? D'un gouvernement qui veut faire passer en force une réforme décriée par une majorité de citoyens. D'un gouvernement qui utilise un langage orwellien** eu détournant le sens des mots pour marquer les esprits ? D'un président mal élu avec 18 % des électeurs au premier tour de la présidentielle, qui tient pour légitime des réformes dont les possédants sont les uniques bénéficiaires ?

Et si le jusqu'aboutisme n'était pas là où il le dénonce ?

Guy AYATS

* F. Lordon est un sociologue et économiste français

** Orwell est un écrivain britannique qui a dénoncé les dangers du totalitarisme

Pouvoir d'achat des retraité.e.s : un bilan sans appel

Le « groupe des 9 » dont la FSU fait partie, s'est réuni les 10 et 27 janvier pour analyser la crise sociale et la place des retraité.e.s dans cette effervescence populaire qui lutte depuis 2 mois pour préserver les conquises sociales.

L'affirmation « les retraité.e.s sont concerné.e.s » fait son chemin et le « groupe des 9 » y a largement contribué par son unité, sa longévité et la récurrence de ses interventions en direction de l'opinion publique et des actifs.ves.

Mais le travail de conviction, d'action, de soutien n'est pas fini. Nous sommes trop attachés au lien intergénérationnel, socle de toute avancée sociale digne d'une société solidaire. Nous rejetons toute idée de report des méfaits sur la jeunesse. Le traitement fait aux retraité.e.s actuel.le.s augure mal des attaques programmées pour les générations futures.

Date « revalo »	Taux « revalo »	Inflation INSEE
01/04/14	0%	0,50%
01/10/15	0,10%	0%
01/10/16	0%	0,20%
01/10/17	0,80%	1%
01/01/18	0%	1,80%
01/01/19	0,30%	1,50%
Sur 5 ans	1,2%	5%

Cherchez l'erreur ! On peut très bien prétendre qu'on ne baissera pas le montant des pensions mais on ne peut pas nier que leur pouvoir d'achat baisse ! « Le niveau des pensions est garanti dans le temps, aucune baisse des pensions ne sera permise. » C'est leur façon de dire les choses et de vouloir les faire avaler à l'opinion. Nous ne sommes pas dupes. Gel des pensions

suivi de désindexation sur l'inflation, on en connaît la traduction sur notre porte monnaie. Les pertes sont encore plus lourdes pour notre pouvoir d'achat si l'on tient compte des autres mesures subies : CASA de 0,3%, CSG +25%, baisse des APL, ... sans compter le taux du livret A baissé à un honteux 0,5%. Pour les trois années 2018, 2019, 2020, la perte en niveau de vie atteindra 4,6%.

Tous les projets gouvernementaux ont pour objectif de réduire au maximum les dépenses sociales. STOP à ce projet de société destructeur des solidarités.